

# LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES DES HYPER FREQUENCES DES TECHNOLOGIES DU SANS FIL



Tout le monde, du plus jeune au plus âgé, peut être victime de ces ondes électromagnétiques artificielles, invisibles, inodores émises par les technologies du sans fil.

Elles exposent en permanence nos organismes qui, au bout d'un moment, peuvent décompenser et présenter alors les symptômes suivants : maux de tête, vertiges, acouphènes, hypersensibilité aux bruits, troubles digestifs, palpitations, angoisse, fatigue chronique, insomnies, irritabilité, perte de mémoire, troubles de l'attention, dépression, douleurs musculaires, articulaires, problèmes cutanés (dysidrose, eczéma...).

## **LES TROIS PLUS GROS POLLUANTS EN HYPER FREQUENCE DES LIEUX DE VIE : LA WIFI (2,4 Ghz) LE DECT (1900MHz) LE TELEPHONE PORTABLE**

Les deux premiers sont de très puissants émetteurs permanents, agressifs pour nos organismes, placés le plus souvent à coté de votre ordinateur, vous exposant directement.

### **GESTES POUR NE PAS S'IRRADIER SOI-MÊME, NI SA FAMILLE NI SES VOISINS**

#### **Le Wifi**

- Désactiver le wifi émis par votre BOX (voir «Robin des Toits désactiver Wifi») et contrôler régulièrement la désactivation
- Désactiver le wifi, le bluetooth sur les ordinateurs
- Placer un câble ethernet
- Désactiver aussi le Dect sur la BOX
- Si vous utilisez quand même la Wifi, éloignez la des chambres et des lieux où vous passez le plus de temps. Désactivez la la nuit pour bien dormir



#### **Le Dect**

Il émet en permanence sur sa base et le fera encore plus en communication, irradiant toute personne qui téléphonera mais aussi celles qui se trouveront entre la base et le combiné, ou à proximité sans communication téléphonique.

Aussi, préférez un téléphone filaire sans prise électrique comme autrefois. S'il est branché sur la box, il recevra le champ électrique de la box, aussi placer une mise à la terre sur la box.

Vous pouvez éventuellement prendre un ECO Dect qui, après réglage, permettra d'ôter le rayonnement lorsque le combiné est sur la base et la pollution sera moindre lorsque vous téléphonerez. *A vivement déconseiller*, si vous avez des symptômes d'intolérances.



## TELEPHONES PORTABLES ET ANTENNES RELAIS



### L'UN NE VA PAS SANS L'AUTRE !

Tous deux, à la fois récepteurs et émetteurs, permettent la communication à distance. Tous deux, en interaction, sont des vecteurs d'ondes électromagnétiques qui franchissent de longues distances, traversent les murs, le béton et donc nos corps.

L'un et l'autre communiquent entre eux régulièrement même sans appel téléphonique, dès lors que le portable est allumé, et exposent 24h/24 nos organismes.

Les antennes relais émettent 24h/24 exposant les riverains et particulièrement toute habitation en plein faisceau. Elles émettent aussi à longue distance, diminuant les zones blanches recherchées par les personnes devenues EHS (électrohypersensibles) car vitales pour elles.

Les pylônes supportent plusieurs puissances d'émetteurs : 2G, 3G, 4G et bientôt la 5G, faisceaux hertziens pour les 4 opérateurs (Orange, Bouygues, SFR, Free) chacun se rajoutant à l'autre.

Vous pouvez voir sur le site internet de l'ANFR «**Cartoradio**», l'emplacement des antennes, l'orientation des faisceaux, le nombre d'émetteurs, les puissances...

Vous pouvez faire effectuer des mesures gratuites des rayonnements dans vos habitations par le **CERFA 15003 2** à remettre rempli en mairie.

Des gestes simples suffisent à réduire ces pollutions :

- Utiliser avec modération son téléphone portable (pas plus de 6 appels de 3mn par jour !)
- Utiliser avec le maximum de réseau, préférer les SMS ;
- Utiliser le haut-parleur ou une oreillette à airavec le téléphone à distance du corps ;
- Ne le porter ni près du bas ventre, ni près du cœur ;
- Ne pas l'utiliser en voiture, ni en train, bus, métroou ascenseur, ni en marchant ;
- Eteindre son portable complètement la nuit et ne surtout ne pas le placer sous l'oreiller ; ne pas le charger dans la chambre ;
- Désactiver la WIFI ,le Bluetooth ainsi que les données mobiles ;
- A ne pas remettre dans les mains d'un enfant en bas âge, ne pas téléphoner à proximité d'une femme enceinte.
- Veiller à ne pas téléphoner dans une station essence et à éteindre son portable.
- Visionner la vidéo du ministère de l'environnement  
[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=12&v=8oiaU2ThdRo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=12&v=8oiaU2ThdRo)